



BULLETIN DE DON

Je soutiens le projet Drugcam® du Centre Hospitalier Frejus-Saint Raphael

Je vous adresse un don de :

€

Merci de me faire parvenir un reçu fiscal :

Nom :

Je vous adresse un don de :

1000€ 2000€ 5000€

Prénom :

Par chèque libellé à l'ordre du CHI Fréjus Saint Raphael accompagné de ce bulletin et adressé à : 240 Avenue de Saint Lambert CS 90110 -83608 Fréjus Cedex

Adresse :

Par virement bancaire en précisant dans le libellé du virement la mention suivante : Drugcam® CHI Frejus
IBAN FR90 3000 1008 31D8 3600 0000 069

Code postal :

Ville :

Téléphone :

Email :

Je laisse l'hôpital choisir l'affectation de mon don en fonction des projets prioritaires

Les avantages fiscaux liés à votre don

Impôt sur le revenu

66 % du montant de votre don est déductible de votre impôt sur le revenu dans la limite de 20 % de votre revenu imposable annuel.

Impôt sur la fortune Immobilière (IFI)

75 % de votre don est déductible de votre Impôt sur la Fortune Immobilière (IFI) dans la limite de 50 000 €. Si votre don concerne l'IFI merci de le préciser sur le bulletin.

Impôt sur les sociétés

60 % de votre don au titre de votre entreprise est déductible de votre impôt sur les sociétés dans la limite de 0,5 % de votre chiffre d'affaires annuel, si votre entreprise réalise moins de 2 millions d'euros de dons par an.